

109

ACCORDER UNE PLUS GRANDE PRIORITÉ À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT AU PROFIT DES PERSONNES HANDICAPÉES

RECOMMANDATION: Que le gouvernement fédéral demande aux ministères et aux organismes compétents d'accorder une plus grande priorité à la recherche et au développement dans les domaines qui intéressent plus particulièrement les personnes handicapées et à la prévention de l'invalidité.

Que le gouvernement demande au Conseil national de recherches de créer un comité de coordination interministériel de l'invalidité qui fixerait des priorités et coordonnerait les activités de recherche et de développement. Ce comité devrait veiller à ce que la recherche en cours dans d'autres domaines tienne compte des besoins des personnes handicapées.

Que le gouvernement fédéral demande au ministère des Transports d'accorder une plus grande priorité à la mise au point:

- d'autocars interprovinciaux accessibles,
- d'appareils de levage pour personnes en fauteuil roulant,
- d'un fauteuil roulant motorisé conçu pour grimper sur les trottoirs,
- d'un fauteuil roulant plus étroit pour les avions et les autobus,
- de batteries à électrolyte étanches.

À L'ÉTUDE



Augmentation considérable: Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a indiqué au Comité qu'il y a eu en 1981 une augmentation considérable de la consultation sur la recherche et le développement. Des ateliers sur les priorités de recherche ont regroupé divers chercheurs et ont mené à l'élaboration du plan d'action initial d'un comité associé du Conseil national de recherches, qui établira des priorités pour la recherche au profit des personnes handicapées et coordonnera les travaux de recherche et de développement subséquents.

Financement d'appoint: Le ministère des Approvisionnement et Services a répondu qu'il aiderait les ministères à mener à bien leurs programmes de recherche et de développement, grâce aux ressources de son Programme des soumissions spontanées; il s'agira de financement d'appoint pour les cas où la recherche devrait être retardée en raison d'un manque de fonds.

Autres efforts: Le ministère des Transports a annoncé la mise en place d'un service d'autocars interurbains accessibles par la société Prévost, à Sainte-Claire (Québec), la tenue d'essais d'appareils de levage par VIA Rail, et le développement d'un fauteuil roulant conçu pour grimper sur les trottoirs; on n'a toutefois pas encore trouvé de manufacturier canadien intéressé. Par ailleurs, la société Lockheed a conçu un fauteuil roulant étroit, et le Centre de développement des transports étudie pour sa part une nouvelle batterie à électrolyte.

Vif intérêt: Le Comité est heureux de constater toute cette activité, car elle dénote un vif intérêt pour la recherche et le développement. Le Comité tient cependant à répéter que parallèlement aux efforts individuels, fort louables, le gouvernement fédéral doit établir des priorités globales de recherche et de développement dans ce secteur, et qu'une démarche coordonnée doit être entreprise le plus vite possible.